

L'HIPPO'COM

Information municipale de Merville-Franceville



NUMÉRO SPÉCIAL RÉUNION PUBLIQUE DE MI-MANDAT DU 11 FÉVRIER !



Monsieur le maire et le conseil municipal ont souhaité se présenter devant les administrés pour faire un bilan à mi-mandat de l'action municipale.

Environ 150 personnes étaient présentes le samedi 11 février pour participer à ce moment de démocratie participative.

Après avoir rappelé la spécificité de ce mandat due à une équipe élue en pleine crise sanitaire qui a dû faire face à des enjeux ayant modifié le cours normal de la vie communale, Monsieur le maire a laissé la parole aux adjoints afin qu'ils présentent les actions 2020-2023 et certains projets pour cette deuxième partie de mandature.

Il indique également que les projets sont impactés dans un contexte de crise internationale. Il souhaite réaffirmer la centralité de la commune sur le Territoire notamment en matière de Service Public à travers notamment la création d'un espace France Services en avril 2022, qui accueille en un même lieu des services communaux, intercommunaux, départementaux, étatiques, ainsi que des services postaux. D'ici l'été, cet établissement accueillera également le dispositif de recueil d'informations pour la délivrance de papiers d'identité et passeports ! C'est avec ce même souhait de proximité et de centralité, qu'il réaffirme la candidature pour accueillir une gendarmerie de plein exercice.

Plus que jamais, de la rigueur dans la gestion et de l'audace dans l'action !

Après l'exposé des élus ayant une délégation, les administrés ont pu poser des questions à Monsieur le maire concernant différents sujets liés au cadre vie de la commune.

Solidarité & vie commerçante et associative par Mme Francine LELIEVRE



La solidarité a été un pilier fort de ce début de mandature. La crise COVID nous a incités à faire village, à renforcer la chaîne de solidarité. Prendre soin de la population la plus vulnérable avec des appels hebdomadaires aux aînés de + de 70 ans, la livraison de courses, de plateaux repas réalisés par la restauration scolaire, fourniture de masques à l'ensemble des habitants, puis l'organisation des campagnes de vaccinations pour un service santé de proximité pour les plus fragiles.

En 2022, la commune a accueilli des familles réfugiées venues de Marioupol en Ukraine, Ces missions "hors norme" mais impératives n'ont néanmoins pas remis en cause les missions habituelles du Centre Communal d'Action Sociale comme l'aide chauffage, l'aide à la subsistance avec les bons alimentaires, la gestion des demandes d'aide personnalisée à l'autonomie ou la mise à l'abri des personnes vulnérables.

Le rôle des délégués de quartiers est souligné car ils permettent de tisser le lien et de veiller les uns sur les autres.

Nous avons repris les moments de convivialité avec les repas des aînés, et la rencontre avec les nouveaux habitants. Ces moments sont si importants pour fédérer un village.



Concernant les associations elles ont été impactées par la crise COVID mais ont résisté même si, elles ont, pour beaucoup, perdu des bénévoles. De nouveaux créneaux sportifs comme le tennis de table, et le modélisme, ont été créés, les donneurs de sang ont fêté leur 50 ans et ont continué les collectes d'utilité publique, les foires à tout se sont également tenues, et nous avons un nouveau marché de Noël en salle polyvalente avec l'Association "les coeurs de Matervilla". Après 2 années d'annulation, le Festival Cidre et dragon a célébré sa 11ème édition en 2022. La vie associative est également un pilier de la vie communale que la municipalité accompagne notamment avec le versement avec des subventions et la mise à disposition de locaux.

De nouveaux commerçants se sont installés sur la commune qui engage des réunions afin de renouer l'échange et qu'une association de commerçants puisse exister. Une nouvelle chocolaterie, un nouvel hôtel, un centre équestre, un toiletteur, des restaurants, des nouveaux propriétaires de salons de coiffure, d'un primeur, d'une boucherie, d'une boulangerie, des 2 Bars-PMU, ... En 3 ans et malgré la crise, de nombreuses installations ont eu lieu sur notre commune dont l'attractivité est indéniable.



NUMÉRO SPÉCIAL RÉUNION PUBLIQUE DE MI-MANDAT DU 11 FÉVRIER !



Administration Générale & Sécurité

par M. Yves MOREAUX
et M. Yves SAVEY



La commune compte 2 184 habitants.

Sur la première partie du mandat nous avons tenu quatre élections majeures dans des conditions sanitaires troublées : Départementale, Régionale, Présidentielle et Parlementaire. Ceci a suscité de nombreuses inscriptions sur les listes électorales (1867 inscrits en 2020 // 2074 en 2022), et une organisation soumise à des protocoles sanitaires stricts.

Les conseils municipaux ont également dû se tenir en salle polyvalente et sans public pendant plusieurs mois, mais la continuité du service public n'a jamais fait défaut.

En avril 2022, l'ouverture de l'Espace France services, avec son agence postale communale, pour un service de qualité et facilité pour l'usager qui trouve tous les services en un même lieu.

Nous travaillons sur le cimetière : 24 reprises de tombes en état d'abandon en 2 ans, avec au vu des demandes l'objectif d'arriver à 20 par an pour les 3 années qui viennent.

Sur la première partie du mandat, l'équipe municipale organise également une évolution du domaine public avec la piétonisation de l'avenue Houdart sur les fortes périodes d'affluence, des redevances mises en place pour l'occupation du domaine public par les commerçants, l'instauration d'un marché sous la halle et avenue de Paris les jeudis et avec l'ajout d'un marché le dimanche matin toute l'année et un nocturne en été, gérés en délégation de services depuis 2020.

Depuis 2021, nous avons récupéré la compétence "surveillance des plages" (compétence intercommunale avant). 12 maîtres nageurs sauveteurs sont présents de début juillet à début septembre sur 3 postes de secours. L'équipe municipale a également travaillé sur un projet soumis à la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) pour le renouvellement des 10 prochaines années de la concession de plage. Ceci fera l'objet d'une enquête publique les prochains mois.

En moyen humain, nous disposons d'un policier municipal avec un renfort de 3 ASVP (Agent de surveillance de la Voie Publique) en période estivale. La mission est d'assurer la tranquillité publique, le rappel des règles de stationnement, de circulation, la lutte contre le démarchage abusif, faire respecter les arrêtés du maire, être vigilant sur le respect des règles d'urbanisme afin de garantir l'application des règles de droits communs, lutter contre les cambriolages en développement les opérations tranquillité vacances, lutter contre les incivilités, sécuriser les entrées et sorties d'école.

10 gendarmes de la brigade de Troarn sont présents sur la commune pour le Territoire en juillet et août.

la commune a candidaté pour accueillir une gendarmerie de plein exercice.

La commune a organisé le 12 janvier 2021 une réunion publique avec la gendarmerie pour sensibiliser les usagers sur la vigilance aux démarchages abusifs et à la cybercriminalité. La cybersécurité est un enjeu majeur sur lequel nous travaillons pour renforcer la vigilance et la protection des données.

Concernant la sécurité routière de la commune :

L'équipe municipale multiplie les interventions sur nos routes, notre voirie et aura entre autres depuis 2020 :

- Remis à niveau du système de vidéo-surveillance
- Réaménagé certains carrefours et sens de circulation
- Refait plusieurs routes en mauvais état notamment sur les travaux dit des 5 avenues
- Installé ou renforcé des ralentisseurs là où ils sont jugés nécessaires
- Limité la vitesse (30 km/h), ralentisseurs sur les principales artères de la commune et d'une zone de « rencontres » (20 km/h) avenue Houdart,
- créé un parking réservé au vans de chevaux
- signalé au sol sur plusieurs avenues destinées aux cyclistes, bande ou piste cyclable conseillée et réservée aux cyclistes et lancé à partir de 2023 un prolongement de piste cyclable pour aller jusqu'au lotissement des Hauts du Colombier.

Notre ville investit dans notre sécurité et plus particulièrement dans notre sécurité routière.



NUMÉRO SPÉCIAL RÉUNION PUBLIQUE DE MI-MANDAT DU 11 FÉVRIER !



Finances & Projets

par M. Pascal ROUZIN



La situation financière de la commune est saine grâce à une gestion rigoureuse. Un résultat en 2022 bénéficiaire de 428 000€ grâce à l'équilibre entre les recettes (impôts et taxes, subventions, emprunts,) et les dépenses de fonctionnement calibrées. On ne dépense que quand on peut. C'est aussi pourquoi il faut veiller à économiser l'énergie partout où cela est possible et à mesurer chaque dépense.

La dette de la commune est de 1 946 000€, soit 4 années et 7 mois d'épargne brute, En France on considère que jusqu'à 5 années d'endettement c'est un bon ratio.

Source de recettes provenant des administrés : la fiscalité

-Les taux d'imposition votés par le conseil municipal sont stables depuis 2015 et les taux sont inférieurs à ceux des communes comparables.

-Le produit fiscal des 3 taxes ménages (habitation, foncier bâti et foncier non bâti) s'élève à 1 808 000€, et représente 53% des recettes de fonctionnement.

-**Les prévisions 2023 : Malgré la crise énergétique, et les coûts de matériaux, le conseil municipal a décidé que les taux communaux resteront inchangés pour la 9ème année consécutive** tandis les bases fiscales fixées par l'Etat augmenteront de 7.10 % conformément à l'inflation sur une année.



Les investissements sur la période 2020-2022 sont de 5 200 000 €

Les principales réalisations sont : La réhabilitation du coeur de ville avec l'avenue Houdart, la halle commerçante, la réhabilitation du patrimoine historique la Redoute dite de Vauban, la rénovation d'un quartier dit des "5 avenues" (voiries et enfouissement des réseaux), les travaux aux écoles, la création d'un équipement de loisirs pumtrack, l'acquisition d'un bâtiment coworking, la rénovation de l'ancien bureau de poste pour en faire un Espace France Service et des travaux divers et variés en régie pour améliorer le quotidien. Ces investissements sont financés grâce aux subventions départementales, régionales et étatiques, mais aussi grâce à des emprunts et aux économies réalisées chaque année par la commune.



A mi-mandat, les deux engagements sont tenus :

Pas d'augmentation des impôts et les taux communaux sont restés stables.

Capacité de désendettement < 5 ans : le ratio est de 4 ans et 7 mois.

Des finances saines, tout en continuant à développer et finaliser des projets de la commune.

Une nouvelle opportunité de ressource pour la commune en 2023 : la vente du fonds de commerce du camping municipal pour 1 500 000€ et un loyer annuel de 100 000€.

Des projets à financer : réhabilitation de la Base Nautique, étude de réhabilitation énergétique des bâtiments municipaux, travaux pour transformer un logement en cabinet pouvant accueillir des professions médicales et paramédicales Allée des poètes, pour un renfort de l'offre de soins sur la commune.

NUMÉRO SPÉCIAL RÉUNION PUBLIQUE DE MI-MANDAT DU 11 FÉVRIER !



Culture - Animation & Bibliothèque par Mme Sylvie DUPONT



La crise sanitaire a généré des interrogations, des annulations et reports des saisons culturelles 2020-2021. Après étude de faisabilité et financière : l'équipe municipale décide l'abandon du projet de la salle de spectacles envisagée dans la profession de foi.



Le choix est de continuer la saison culturelle en salle Polyvalente à raison d'un spectacle par mois d'octobre à juin à prix accessible, avec un choix de spectacles hétéroclite et une déclinaison artistique laissant l'opportunité d'une découverte enrichissante. (Concert, pièces de théâtre d'auteurs, de troupes professionnelles, ou amateurs, dans différents registres. Certaines pièces de théâtre sont mises en œuvre en partenariat avec le Département.

Nous faisons le choix d'une saison d'animations estivales sportives, et culturelles conviviales, familiales et en libre accès.



Feu d'artifice, concert un soir par semaine, activités sportives gratuites tous les matins du lundi à vendredi sur la plage par des coachs professionnels rythment la période estivale.

Depuis 2023, une collaboration avec la Comédie de Caen en covoiturage à prix avantageux à 12€ au lieu de 24€ est mise en place, un co-voiturage est organisé pour se rendre sur Caen.

Un lieu de rencontre central, animé toute l'année, tourné vers l'échange, la découverte, l'apprentissage et de nombreuses expositions : la bibliothèque "au bord des mots" qui continue de fédérer et d'accroître son potentiel avec des animations et expositions dédiées à la jeunesse, des ateliers artistiques, et des liens avec le relais petite enfance. Des lectures publiques en extérieur sont également réalisées.

Objectifs déterminants pour l'axe culturel de la commune :

- Rendre accessible la culture dans nos territoires ruraux et auprès des personnes les moins mobiles.
- Affirmer la commune comme un lieu de vie, d'émotions, de partages, d'échanges à travers une mixité de spectacles : pièces de théâtre, concerts, animations, lectures publiques à destination de tous les publics et des familles.

Notre Marche Rose, devenue traditionnelle, est un succès populaire et solidaire. Elle dépasse les 500 participants.



NUMÉRO SPÉCIAL RÉUNION PUBLIQUE DE MI-MANDAT DU 11 FÉVRIER !



Affaires Scolaires - jeunesse

par M. Ronan LAIGNEL



Il aura fallu une très grande adaptabilité aux équipes périscolaires et pédagogiques pour surmonter les épreuves de la crise COVID. Des nombreux protocoles différents et évolutifs selon les conditions sanitaires se sont succédés pendant des mois. Cette période complexe a montré la résilience de tous et a permis de mettre à l'honneur aussi notre choix de restauration scolaire en local. En effet nos équipes ont continué à travailler pendant le confinement pour offrir un service de livraison de plats aux aînés de la commune. Notre équipe municipale a inventé, s'est adaptée et les liens avec les équipes pédagogiques se sont renforcés.

2020-2026 : Objectif de qualité éducative et attractivité scolaire

Notre jeunesse c'est l'avenir de notre commune. Ils sont 65 en maternelle, 135 en élémentaire. Et c'est l'ambition de toute une commune que de faire prospérer sa structure d'apprentissage. Dans nos communes, conserver les classes est un défi annuel. Rendre nos enfants heureux, bienveillants, des citoyens en devenir, c'est d'abord leur proposer un cadre scolaire de qualité. C'est pourquoi l'équipe municipale travaille à leur proposer un cadre de vie amélioré par des travaux de sécurisation et des locaux renouvés avec des outils pédagogiques adaptés et innovants.

Réalisation 2020/2023 :

Remplacement de la véranda de l'école maternelle et mise en place d'un portail sécurisé.

Dénomination des écoles : "L'école de Mado" pour la maternelle, et "l'école des dragons des mers" pour l'élémentaire choisie par les élèves pour favoriser leur sentiment d'appartenance.

Refonte des sanitaires, rénovation de plusieurs classes, création d'une salle de libre activité, achat de mobiliers plus adaptés, de tablettes tactiles, construction d'un potager, signature de convention d'orchestre à l'école avec la communauté de communes, maintien de la prise en charge d'une partie financière pour l'apprentissage de la natation de certaines classes d'age...



Projet à partir de 2023 :

Rénovation du Préau de l'école élémentaire

Toutes les salles de classes remises à niveau, et le mur de l'école réinvesti par une action participative.



NUMÉRO SPÉCIAL RÉUNION PUBLIQUE DE MI-MANDAT DU 11 FÉVRIER !



Questions / Réponses par M. le Maire Olivier PAZ



Circulation // voiries :

La circulation est étroite sur la zone du boulevard Wattier en sortie de parking de la plage, est-il possible de travailler une circulation en sens unique ? Une circulation en sens unique est-elle également envisageable av de Paris et av de la mer ?

Monsieur le maire convient de l'étroitesse en sortie de parking de la plage qui a été décidée afin de faire ralentir au maximum les automobilistes. Ces zones ne sont pas sujettes à une accidentologie accrue.

Concernant la mise en sens unique de ces rues, elle n'est pas à l'ordre du jour, ni le fait de créer un sens de circulation, montant et descendant.

Certains administrés signalent des voiries et trottoirs absorbant mal l'eau de pluie et créant des flaques d'eau conséquentes, ou des boues sur les trottoirs. Monsieur le maire indique que l'identité de Merville-Franceville est aussi marquée par ces trottoirs en herbe et qu'il va être étudié la faisabilité de trottoirs pluviaux comme initié par la commune voisine de Cabourg.

Réduction du temps d'éclairage public :

L'éclairage public a été modifié ces dernières semaines. En effet les axes principaux de la communes (Route de Cabourg, bld Wattier, Kennedy, avenue de Paris et avenue de la mer) restaient jusqu'alors allumés toute la nuit. Pour des raisons d'écoresponsabilité et d'économie, le conseil municipal a décidé une extinction de l'éclairage public dans toute la commune de 22h à 6h. Cette action permet de limiter une augmentation chiffrée de 40 000€ avec l'envolée du prix de l'énergie.

Projet de résidence de tourisme :

Une résidence de tourisme est annoncée sur un terrain en front de mer. Monsieur le maire rappelle que ce terrain est constructible depuis plus de 40 ans, et qu'une demande d'autorisation de construction de résidence de tourisme a été déposée dans les règles d'urbanisme prévues au PLU.

Monsieur le maire indique qu'il prendra un arrêté pour limiter la nuisance des travaux de construction, en interdisant les travaux de constructions de gros œuvre du 1er juillet au 31 août étendue sur toute la commune, alors que jusqu'à présent cet arrêté était valable du 14 juillet au 15 août et sur quelques rues seulement.

Fréquence des collectes de déchets :

La collecte de déchets est une compétence de la communauté de communes. Une étude est lancée pour des pistes d'amélioration et d'adaptation aux nouveaux modes de vie des foyers, à un tri des déchets plus pertinents et facilités, par conséquent de peut-être pour notre commune revoir les tournées de collectes à la baisse, avec une collecte "ordures ménagères" et une collecte "emballage".

Déchets sur la plage et sur le nombre d'équipement de toilettes sur la station.

Monsieur le maire indique que les poubelles ont été retirées de la plage, que des containers ont été placés sur la digue et sur les sorties principales de la plage afin d'accueillir un volume plus important de déchets dû au nombre plus important de visiteurs. Concernant les toilettes publiques, il existe 3 pôles de sanitaires : Parking de la Plage, Place Camille Blaisot, et au niveau de l'école de kite surf. Il a été décidé d'ajouter des toilettes dans l'espace douche sur le bloc sanitaire le plus fréquenté à la plage. Cependant il n'est pas prévu d'ajouter d'autres espaces Toilettes publiques dans la commune pour ne pas alourdir les charges de nettoyages de ceux-ci.

Financement du projet de la gendarmerie.

La commune a candidaté pour accueillir une gendarmerie de pleine exercice. Le maire indique que le financement prévoit que les loyers de la gendarmerie remboursent l'intégralité de la caserne sur un modèle économique à 21 années.

Equipements de santé.

Monsieur le maire informe qu'avec 2 médecins, 2 cabinets infirmiers, une pharmacie, un cabinet de dentiste, un kinésithérapeute... La commune est plutôt privilégiée en offre de soins. Cependant il indique que la commune a décidé de louer un appartement allée des poètes pour le transformer en espace dédié à l'accueil d'un pôle de santé complémentaire médical et paramédical. L'équipe municipale travaille à chercher des spécificités médicales complémentaires.

Projet de la passerelle du port de plaisance.

Monsieur le maire indique que ce projet ne semble plus concerner Franceville, mais plutôt Sallenelles.



LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS MUNICIPAUX !

Depuis le 27 février

A partir du 4 mars

Le 24 mars

Le 26 mars

Date à retenir 10 juin
Inscription déjà possible !

Franceville

Votre enfant est né en 2020 ?

INSCRIPTION
pour l'entrée à l'école maternelle de Mado

A partir du Lundi 27 février 2023

Pièces justificatives à fournir

Sur rendez-vous à l'Espace France Service au 02 31 24 21 83

Livret de famille
Carte de vaccination à jour
Justificatif de domicile

COLORISSIMO

EXPOSITION
Les originaux de Laurent CORVAISIER
Du 4 mars au 15 avril
à la bibliothèque "Au Bord des vagues"

Saison 22/23 CULTURELLE
Le théâtre à la mer !

Concert ALAIN DESJEUNES

4 boules de cuir
Hommage à Nougaro !

24 mars à 20h00
Salle Polyvalente Franceville

RAMASSAGE DE DÉCHETS
BASE NAUTIQUE
26 MARS 10H

LA REDOUTEE
2ème Edition

Samedi 10 juin 2023
Merville-Franceville (14)

Inscriptions

Places limitées !

Course 7 kilomètres - 7€
Sable - Chemin - Mer - Sans chrono - 10 ans

Le 30 mars : Conseil municipal en salle du conseil en mairie

RENDEZ-VOUS ASSOCIATIONS

Les 11 et 12 mars : LOTO APE à 20h30 le 11/03 et Classe de CM2 le 12/03 à 14h en salle polyvalente

Le 15 mars : Réouverture du musée de la Batterie



Le 18 mars : Finale de Belote Association des Donneurs de Sang

Le 22 mars : Collecte de Sang en salle polyvalente de 16h30 à 19h30

Tous les samedis matins,
L'association Côte Fleurie Propre propose des chantiers de nettoyage de plage à 10h.
Rdv Poste de secours principal le 1er & 3ème samedi ou parking Redoute les 2ème et 4ème samedi

COMMERCANTS

Le restaurant la Réserve Pêché Iodé a gagné le prix de la plus belle Terrasse de France (Trophée de la nuit).
La Malle à Chocolats a organisé les 3 & 4 mars la fête du Show-Colat en sa boutique de 10h à 18h.
Le salon de Coiffure Le salon d'Isa a été entièrement relooké.

ETAT CIVIL

DECES du 01/01/2023 au 28/02/2023.

M. MASSIEU Gérard - Mme SOUILLARD Claude - Mme MONIETTE Andrée - Mme FREISZ Jeanne - M. RAT Claude - Mme AVICE Geneviève - Mme BUICANGES Monique

NAISSANCE du 01/01/2023 au 28/02/2023.

Emiliana BOHAIN

Restons en lien sur les Réseaux !

Nous sommes déjà plus de 5000 !
Rejoignez-nous !



Mairie de Merville-Franceville



Pour recevoir toutes les infos essentielles directement sur votre téléphone portable, abonnez-vous à l'application gratuite Citykomi !

MervilleFrPlage



Cui-Cui...pour s'envoler vers le Buzz !

Partageons nos photos !



mervillefrancevilleplage

Partageons nos idées pour la commune



https://merville-franceville.cofonder.fr

www.merville-franceville.fr

Mairie de Merville-Franceville- 4 av Alexandre de Lavergne - 14810 Merville-Franceville
accueil@merville-franceville.fr // Téléphone : 02 31 24 21 83

